

## **Résumé**

Le présent document est le procès-verbal adopté de la trentième réunion annuelle de la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique qui s'est tenue à Hobart, en Australie, du 24 octobre au 4 novembre 2011. Parmi les questions discutées lors de la réunion, il convient de noter principalement : l'examen du rapport du Comité scientifique, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans la zone de la Convention, les écosystèmes marins vulnérables et la pêche de fond, l'établissement d'un système représentatif d'aires marines protégées dans la zone de la Convention, l'évaluation et la prévention de la mortalité accidentelle des ressources marines vivantes de l'Antarctique, les pêcheries nouvelles et exploratoires, le fonctionnement actuel du système de contrôle et du système d'observation scientifique internationale et l'établissement d'une procédure d'accréditation de la formation des observateurs, le respect des mesures de conservation en vigueur, l'examen des mesures de conservation existantes et l'adoption de nouvelles mesures de conservation, la gestion dans des conditions d'incertitude, l'examen continu des réponses de la Commission aux recommandations du rapport d'évaluation de la performance de 2008 et la coopération avec d'autres organisations internationales, notamment dans le cadre du système du Traité sur l'Antarctique. Les rapports du Comité permanent sur l'administration et les finances et du Comité permanent sur l'application et l'observation de la réglementation figurent en annexe.